



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'ARIÈGE
Arrondissement de PAMiers
Canton du PAYS D'OLMES
Commune de ROQUEFIXADE

Roquefixade le 17 mars 2026

INFORMATION

Madame, Monsieur,

le conseil municipal d'installation du Maire et des Adjoints
se tiendra le dimanche 22 mars à 11 h.

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

- Arrêt du Procès-Verbal de la séance du 12 décembre 2025 ;
- Election du Maire ;
- Fixation du nombre d'Adjoints ;
- Election du ou des Adjoints ;
- Charte de l'élu local ;
- Indemnités du Maire et des Adjoints ;
- Délégations du Conseil Municipal au Maire ;
- Désignation du délégué communautaire ;
- Désignation du représentant au SMDEA ;
- Désignation du représentant au SDE09 ;
- Désignation du délégué correspondant Défense ;
- Désignation du délégué au Parc Naturel Régional ;
- Désignation du délégué au Symar Val d'Ariège et au SBGH ;
- Désignation du représentant AGEDI ;
- Désignation du délégué au SMECTOM ;

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer,

Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations dévouées.

Michel SABATIER
Maire